



SAINT ANTONIN SUR BAYON – 165 HABITANTS

EMISSIONS



Sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon, les émissions de polluants représentent moins de 1 % des émissions totales de la CPA. Les transports routiers sont à l'origine de l'émission de 70 % des particules, 35 % du CO₂ et du SO₂, 50 % des NO_x, 59 % du CO. Le secteur résidentiel / tertiaire (installations de combustion) contribue à 63 % des émissions de CO₂, 53 % du SO₂, 30 % du CO et 12 % des NO_x et 6 % des particules totales. Les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques (COVNM) sont émis à 93 % par les sources naturelles et activités agricoles, ainsi que 36 % des oxydes d'azote et environ 20 % des particules.

Tableau : Bilan d'émissions 2004 sur la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon

	NO _x t/an	CO t/an	CO ₂ t/an	SO ₂ t/an	COVNM t/an	PM _{tot} t/an	PM ₁₀ t/an	PM _{2,5} t/an
Agriculture, sylviculture et nature	6	3	105	0	40	0	0	0
Production et distribution d'énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
Industrie et traitement des déchets	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidentiel et tertiaire	2	8	2 677	0	1	0	0	0
Transports non routiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Transports routiers	8	15	1 500	0	2	1	1	1
TOTAL Saint-Antonin-sur-Bayon	16	25	4 282	1	42	2	1	1
TOTAL CPA	17 677	20 275	6 080 010	12 000	10 867	1 521	1 028	699
% Saint-Antonin-sur-Bayon / CPA	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

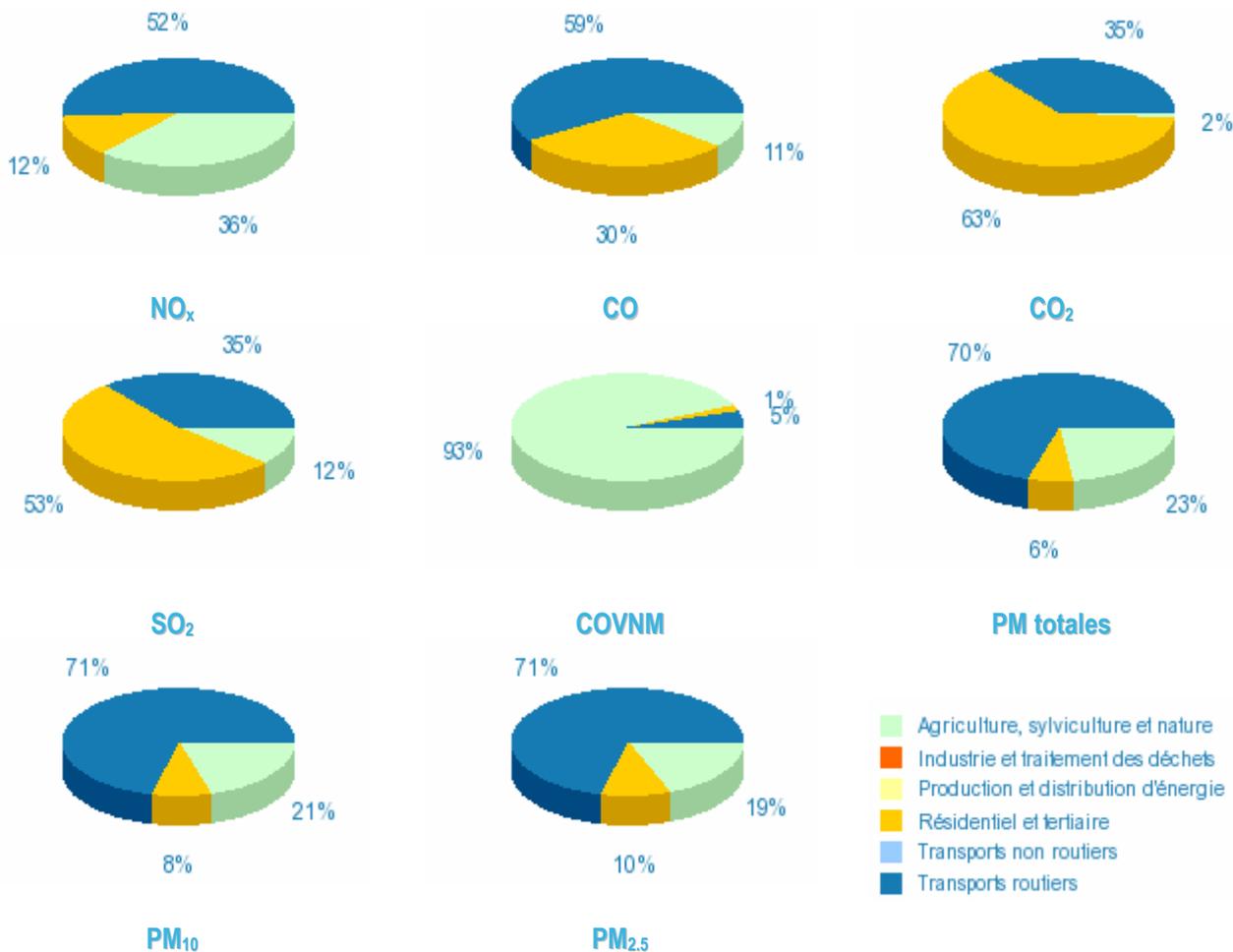
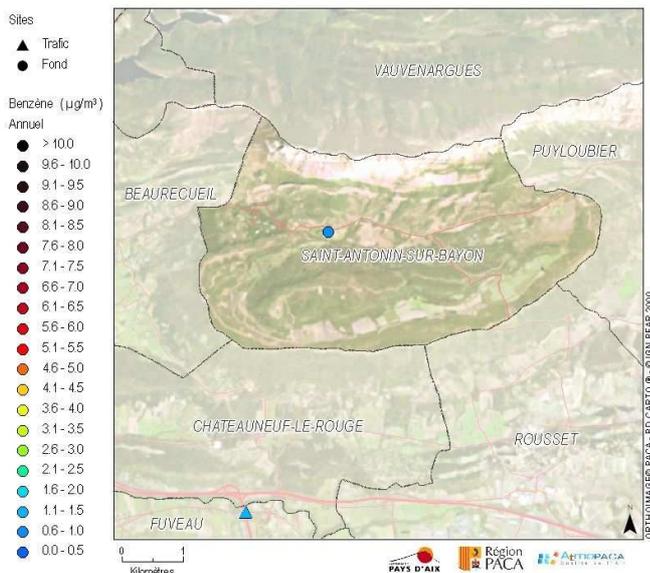
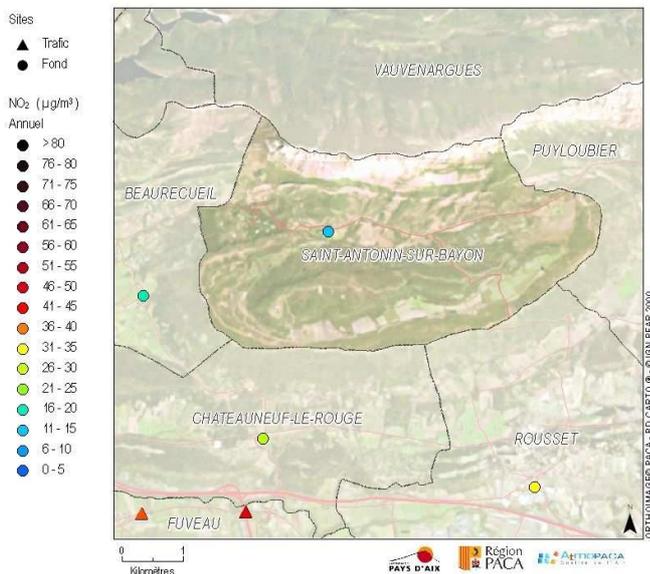


Figure : Analyses sectorielles de la commune de Saint-Antonin-sur-Bayon



QUALITE DE L'AIR EN 2007



RESULTATS 2007 DE LA CAMPAGNE DE MESURES

Le dioxyde d'azote et le benzène sont des polluants générés par les combustions de carburant, à lier essentiellement au trafic automobile en milieu urbain.

Dioxyde d'azote

- Le site de la mairie de Saint Antonin-sur-Bayon, de typologie périurbaine, enregistre une concentration annuelle en dioxyde d'azote de 10 µg/m³.

Celle-ci est largement inférieure à la valeur limite pour 2007 de 46 µg/m³ et a fortiori à la valeur limite à l'échéance 2010 de 40 µg/m³.

Cette teneur chronique très faible est représentative des rues et ruelles du village. Elle est à relier aux émissions automobiles du trafic des riverains (très peu important) et à celles de la D10 (Route Cézanne), au nord, par laquelle transitent environ 4 500 véh./jour. Même si la D10 véhicule un peu de trafic, la conformation du secteur (milieu ouvert, en altitude et aéré) et la circulation extrêmement fluide, contribuent à une très bonne dispersion des polluants dans l'air.

La concentration sur Saint Antonin se rapproche d'ailleurs du niveau de fond quasi naturel de la Provence : de 8 à 9 µg/m³ mesurés sur les secteurs ruraux de Peyrolles et de Vauvenargues. On peut s'attendre aux mêmes types de concentrations sur les zones rurales de Saint Antonin sur Bayon et sur la Sainte Victoire.

Benzène

La concentration annuelle dans le village est de 0.7 µg/m³, inférieure à l'objectif de qualité pour le benzène de 2 µg/m³ (et inférieure à la valeur limite annuelle du benzène de 5 µg/m³). Dans les situations de milieu ouvert et d'émissions peu importantes, les teneurs en benzène sont faibles.

SURVEILLANCE AU QUOTIDIEN DE SAINT ANTONIN SUR BAYON

Informations disponibles sur www.atmopaca.org et www.aires-mediterranee.org

- Observations et prévisions régionales cartographiques : animation heure par heure de panaches de pollution prévus et/ou observés : ozone (O₃), dioxyde d'azote (NO₂) et poussières (PM₁₀).
- Message en cas de pic de pollution en ozone en temps réel sur le département des Bouches du Rhône.